

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

renferment qu'une seule graine. Quoique bisannuelle, elle persiste pendant plusieurs années, lorsqu'on la fauche en vert sans lui laisser porter des graines.

Les produits, disent MM. Girardin et Dubreuil, ne peuvent être comparés à ceux du trèfle rouge, soit pour l'abondance, soit pour la qualité; mais elle offre l'avantage de se développer parfaitement sur les terrains secs, là où le trèfle ne réussit pas. Son fourrage, peu abondant lorsqu'il est converti en foin, devient plus productif lorsqu'on le fait pâturer, parce qu'il repousse sans cesse sous la dent des bestiaux. Il forme surtout un très-bon pâturage pour les moutons; et n'expose pas, comme le trèfle et la luzerne, les animaux à la météorisation.

Du climat propre à la lupuline.— Cette légumineuse est très-rustique, dit-on, et convient aussi bien aux contrées chaudes qu'aux contrées froides. Cependant, l'excès de chaleur l'empêche de prendre un développement convenable, et, en général, elle ne donne ses plus forts rendements que dans les localités où les sécheresses ne sont pas de trop longue durée.

Du sol.— Avant que la culture s'en fut emparée, la lupuline se rencontrait dans les terres argileuses, les sols calcaires un peu frais, le long des chemins, dans les prés de presque toutes les contrées de l'Europe. Aujourd'hui, on peut dire qu'elle se développe bien dans tous les terrains.

Suivant M. Heuzé: "La lupuline se plaît principalement sur les terres calcaires et les côteaux crayeux et arides, parce qu'elle résiste très-avantageusement aux grandes sécheresses. C'est sur les sols argilo-calcaires qu'elle végète le plus facilement. On peut aussi la cultiver sur les terres sablonneuses.

Cette plante ne demande pas des terres riches; mais ses tiges prennent d'autant plus de développement qu'elle croît sur des sols frais et fertiles."

Cette propriété que possède la lupuline de végéter sur presque tous les terrains et de donner des produits encore passables dans les sols arides, est d'un avantage immense pour la culture canadienne. Sans doute, on peut, avec les moyens convenables, augmenter dans une forte proportion, la production des terres de bonnes qualités; mais ce sont, particulièrement, les terres sèches, calcaires ou sablonneuses, qui auraient besoin de plantes appropriées à leur composition; mais le nombre de ces plantes est très-restreint et par conséquent on doit faire tous les efforts imaginables pour l'augmenter. La lupuline convient bien à notre climat et elle viendra bien sur nos sols pauvres. Ce sont ordinairement des moutons qui pâturent sur ces terrains; ils y trouveront une nourriture abondante et succulente. Alors, ces animaux mieux nourris, se feront remarquer, après quelques générations, par une taille plus forte, une meilleure conformation, et une toison plus pesante.

Semis.— La graine de lupuline doit être semée au printemps sur un terrain déjà couvert par une autre plante en végétation, afin que cette dernière puisse lui procurer l'ombrage et la fraîcheur dont elle a besoin pendant les premières phases de sa végétation. La graine est très-petite et l'on doit à peine l'enterrer, un léger roulage est plus que suffisant; mais ce moyen de recouvrement est très-impairfait et laisse un grand nombre de semences à la surface du terrain. Alors, si le soleil les surprend dans cette position, il les dessèche et leur fait perdre leur faculté germinative; mais semées sur une surface déjà ombragée, elles n'ont rien à craindre de l'ardeur du soleil et la germination sera abondante. C'est dans l'orge que la lupuline paraît le mieux réussir.

Récolte de la lupuline.— On ne fauche presque jamais la lupuline; car transformée en fourrage sec, son produit est toujours trop faible; puisqu'il ne dépasse généralement 2100 livres, ou pas 140 boîtes par arpent. En général, dit M. Heuzé, on n'exécute cette opération (le fauchage) que quand elle (la lupuline) a été

allée au trèfle, au sainfoin ou au ray-grass, ou lorsque ses tiges ont atteint leur maximum de développement, 0^m 40 à 0^m 60 (15 à 23 pouces) de hauteur.

"On ne fauche qu'une seule fois."

"La lupuline se fane très-aisément. Le foin qu'elle fournit est toujours vert si elle n'est pas restée très-longtemps sur le sol à l'action du soleil."

MM. Girardin et Dubreuil parlent en ces termes du pâturage de la lupuline:

"Semée au printemps dans une céréale, on commence à la faire pâturer dès l'automne; puis on y ramène les moutons lorsque la plante commence à fleurir au printemps suivant, et l'on recommence cette opération deux ou trois fois dans le courant de l'été. Enfin on la rompt au commencement de l'automne suivant."

Rendement.— Nous lisons dans *Les Plantes fourragères* de M. Heuzé:

"La lupuline est bien moins productive que le trèfle et le sainfoin."

"Sur les bonnes terres à blé, elle ne donne jamais au-delà de 3000 à 4000 kilog. de foin sec par hectare (environ 2000 à 2700 livres ou 130 à 180 boîtes de 15 livres par arpent). Ce rendement suppose une production de 9000 à 12000 kilogrammes (6000 à 8100 livres) de tiges et feuilles vertes."

"En Belgique, on récolte en moyenne 12000 kilog. de fourrage vert par hectare (8100 livres par arpent) dans les provinces du Hainaut et de Namur."

"Les chiffres suivants caractérisent les divers rendements de la lupuline sur un arpent:

	Fourrage vert	Foin sec
"Très-bonne récolte.....	11000 livres	3400 livres
"Bonne récolte.....	8200 "	2400 "
"Récolte passable.....	5500 "	1700 "
"Récolte médiocre.....	4100 "	1200 "

Nous pourrions ajouter aux trois légumineuses précédentes un grand nombre de plantes qui, dans certaines contrées, rendent de grands services; mais nous ne voulons pas aller plus loin sur ce chapitre des *plantes fourragères que l'on pourrait introduire* dans la culture canadienne.

Ces trois plantes, d'ailleurs, satisferont pleinement, si on les introduit, aux besoins de fourrage qui se font sentir avec plus de force depuis que l'on a entrepris l'amélioration du bétail. La luzerne est surtout recommandable par son rendement élevé, le sainfoin par sa faculté de donner de bonnes récoltes de fourrage sec sur des terres médiocres, et la lupuline par l'avantage qu'on en retire pour la formation de bons pâturages sur des sols arides.

On doit donc maintenant comprendre que du jour où ces fourrages auront pris possession de la place qu'ils doivent occuper, un grand changement s'opérera dans la manière d'alimenter le bétail; qu'au régime de pénurie, actuellement en usage succèdera ce régime de sage abondance qui a fait la fortune des peuples avancés que l'on s'accorde à regarder comme les meilleurs modèles en pratique et en science agricole.

Si notre faible voix a pu contribuer pour quelque chose dans l'avancement de la culture de notre cher pays, nous ne demandons pas d'autres récompenses. Nous ne travaillons que dans le but de servir notre patrie et nous sommes heureux lorsque nos concitoyens prêtent une oreille attentive à nos enseignements et entreprennent les quelques essais que nous croyons opportuns de leur recommander.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Altesse Royale, le prince Arthur, est arrivée à Québec

mercredi de la semaine dernière. Ses deux frères aînés, le prince de Galles et le prince Alfred, ont aussi, l'on s'en souvient, honoré le Canada de leur visite, le premier en 1860, le second en 1864. Le prince a été accueilli, au moment où il descendait du *Napoléon III*, par Son Excellence Sir N. F. Belleau, les membres du cabinet local et un grand nombre d'officiers. Les citoyens de Québec lui ont présenté une adresse à laquelle il a répondu en anglais et en français, qu'il parle très-bien, dit-on, puis, quelques heures après, il est parti pour Spencer Wood. Le même jour, il visitait la chûte Montmorency, et le lendemain, l'École militaire, le High School, le collège Morrin, la citadelle, l'École Normale, la Cathédrale, le Séminaire de Québec et l'Université-Laval.

Le nouveau détachement de zouaves pontificaux canadiens partira de Montréal le 30 septembre et de New-York, le 2 octobre, pour Rome. Le nombre de nos jeunes compatriotes, qui rolent ainsi, sur les traces de leurs aînés, à la défense des droits du Saint-Siège, est de cent. De nombreuses demandes ont été adressées au comité, mais il n'a pu pour le moment répondre à toutes d'une manière favorable. M. le chanoine Moreau accompagne ce détachement; il prie les parents qui voudraient envoyer des effets à ceux de leurs enfants actuellement en service dans l'armée pontificale, d'expédier leurs paquets au bureau du comité, No. 3, rue Ste. Thérèse, Montréal, et cela, avant le 28 courant.

La clôture de la seconde retraite ecclésiastique du diocèse de Québec a eu lieu jeudi dernier; 43 prêtres ont assisté à cette retraite.

La mort, toujours inopitoyable, vient de faire de nouvelles victimes dans les rangs du clergé. Le 13 septembre, à l'Hôpital-Général, elle frappait un digne et saint prêtre, M. l'abbé Gabriel Plante, chapelain du monastère de ce nom; il comptait 55 ans d'âge et 33 de prêtrise. Le lendemain, à Charlesbourg, elle frappait un autre prêtre, M. l'abbé Georges Duhault, curé de St. Stanislas, diocèse des Trois-Rivières. Ce regretté Monsieur était âgé de 44 ans; il en avait passé 17 dans l'exercice du saint ministère.

X Jeudi dernier, M. le curé de Ste. Anne de la Pocatière a chanté un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé McDonald, son ancien vicaire, mort en Floride des fièvres jaunes. M. le Supérieur du Collège de Ste. Anne, plusieurs Messieurs de la même institution, bon nombre de Messieurs les curés des environs et une foule de fidèles assistèrent à l'office. Tous ont été heureux de témoigner par là de leur grande estime pour les aimables vertus du défunt, et de leurs sympathies pour sa respectable famille. M. l'abbé Allard, missionnaire à la Floride, a fait du haut de la chaire un éloquent éloge de ce jeune prêtre, mort victime de son zèle et de sa charité.

On sait quelle noble et sainte attitude a gardé l'épiscopat autrichien en face des mesures prises par le gouvernement de François-Joseph pour avilir l'Eglise et ses ministres, pour arracher le catholicisme du cœur des populations. Ils ont hautement et fermement désapprouvé les lois antichrétiennes adoptées par les Chambres, et tout dernièrement un vénérable prélat, Mgr. Rudigier, évêque de Linz, s'est vu traîner devant les tribunaux et condamner à la prison, parce qu'il n'a pas voulu fouler aux pieds les droits sacrés de l'Eglise, et qu'au contraire il les a défendus par ses paroles et ses écrits. L'épiscopat espagnol ne se montre pas moins admirable.

Dans un décret en date du 5 août, le régent d'Espagne, Serrano, a demandé aux Evêques de rendre compte au gouvernement des ecclésiastiques qui avaient abandonné leur résidence, de lui faire part des mesures canoniques adoptées par eux à l'égard de ces ecclésiastiques; enfin, il leur a intimé l'ordre d'avoir

à publier une pastorale dans le délai de huit jours, d'en remettre la copie à la secrétaire et de retirer les pouvoirs d'administrer les sacrements aux ecclésiastiques notoirement connus pour n'aimer pas le régime constitutionnel. La plupart des évêques espagnols ont répondu, comme ils devaient, avec une sainte liberté, à ce décret par lequel le gouvernement espagnol veut substituer son autorité à celle de l'Eglise. Nous ne citerons des extraits que de deux de ces réponses. Mgr. Monescillo, évêque de Jaén, répond entre autres choses :

« Les Evêques, placés par l'Esprit Saint pour régir et gouverner l'Eglise de Dieu, ne peuvent soumettre les actes de leur ministère, ni leurs paroles, et moins encore leur enseignement dogmatique, à l'inspection et au contrôle de la magistrature civile. . . . Ils ont le droit de remplir leur ministère dans la forme qu'ils jugent opportune, de choisir le moment que leur suggère le zèle pastoral ou l'empire de circonstances données; c'est ainsi qu'ils enseignent, exhortent, corrigent, stimulent, distribuent la récompense et la louange, ou imposent des peines canoniques à leurs prêtres suivant et selon le mode que leur dicte une conscience droite et selon les instructions des chefs spirituels de la portion du troupeau qu'ils ont mission d'enseigner. Ils s'acquitteront de leur mission sans qu'on puisse leur demander compte de leurs actions et qu'ils puissent être justiciables d'un autre pouvoir que celui du chef suprême de l'Eglise, le Pontife romain, le Pasteur des pasteurs. »

Mgr. l'archevêque de Santiago, le Cardinal Cuesta, termine la réponse qu'il a faite sur le même sujet au ministre Ruiz Zorrilla, en disant :

« Je ne puis être le complice de cet excès, en me rendant à l'intimation qui m'est faite, et en foulant aux pieds la liberté que Jésus-Christ a donnée à son Eglise; laquelle Votre Excellence prétend, il me semble, assimiler à une branche d'administration civile. »

« Je ne puis moins faire, dans l'accomplissement de mes devoirs sacrés, que de réclamer contre ces exorbitantes doctrines. C'est tout ce qu'il y a de plus grâve, parce que prétendre m'obliger à publier une pastorale, puis à la remettre à cette secrétaire et à retirer à tels ou tels prêtres les pouvoirs de leur ministère, est une chose si contraire à la liberté de l'Eglise qu'il m'en coûte d'avoir à manifester franchement à Votre Excellence, même au risque d'être l'objet d'une opinion défavorable, malgré mon abstention bien connue de toute politique, que je n'accéderai jamais à une pareille prétention, et Votre Excellence ne doit point vouloir que je me dégrade à ce point, de consentir à la servitude de l'Eglise. »

« J'adresserai des lettres pastorales à mes diocésains, non quand le gouvernement m'en donnera l'ordre, mais quand cela me paraîtra convenable. Ces ordres seraient dans leur lieu s'il s'agissait d'évêques protestants, qui reconnaissent la suprématie du pouvoir temporel dans les affaires religieuses, comme le sont sans conteste l'expédition des pastorales et le retrait des pouvoirs ecclésiastiques. Nous, Evêques catholiques, nous considérons cette absorption de la puissance religieuse par la puissance civile comme une hérésie, frappée mille fois d'anathème par la sainte Eglise. . . . Dans la manifestation de mes idées religieuses, je souffrirai, quoiqu'il m'arrive, avec résignation; mais je ne puis me résigner à exécuter un acte qui serait en moi une indigne prévarication, une reconnaissance de la suprématie religieuse des gouvernements civils. »

Le gouvernement italien a travaillé pendant longtemps, comme on sait, et de toutes ses forces, à rendre impossible la réunion du Concile. Sournoisement et en dessous il a tenté de pousser les gouvernements de l'Europe à refuser aux évêques la permission de se rendre à Rome. Or, ses tentatives ont échoué; il recon-

naît aujourd'hui avec honte, suppose qu'il puisse rougir, qu'il serait inutile de les renouveler; il se résigne donc à souffrir ce qu'il n'a pu empêcher: il *laissera faire*.

Exposition d'animaux à la Rivière-Ouelle

le 9 septembre 1889

(Suite. Voir No. du 16.)

Le dîner.—Un concours agricole ne serait pas complet sans un dîner. La coutume veut qu'après la journée, qui est toujours laborieuse, le bureau de direction, les membres du jury et quelques amis de choix viennent s'asseoir gaiement autour d'une table bien servie. C'est le moment, solennel de la fête. Quand le champagné est remplacé par la belle eau de nos fontaines, comme ça été le cas jeudi dernier, les besoins et les vœux de l'agriculture sont discutés, plus froidement, il est vrai, mais non moins sagement qu'ils le seraient sous les influences joyeuses de la bouteille. On entend alors de bonnes et précieuses vérités. Les compétiteurs heureux reçoivent des félicitations, les jurys des remerciements, et tout est pour le mieux dans le monde agricole.

C'est ce qui est arrivé dans la réunion qui a suivi le concours de la Rivière-Ouelle. Le président, après quelques mots de remerciements à l'adresse des membres du jury qui avaient bien fait leur devoir, a félicité l'assemblée de la présence de l'Hon. Lue Letellier, sénateur, de M. Lérite Thériault de Madawaska, membre du comté de Victoria, N.-B., au parlement local, et de M. le Notaire J. B. Pouliot, ex-président de la société d'agriculture de Témiscouata. Il dit que M. Thériault, ci-devant élève du Collège de Ste. Anne pendant plusieurs années, est un riche propriétaire de Madawaska, l'un des officiers de la société d'agriculture de son comté, et en cette qualité promoteur zélé de tous les progrès compatibles avec les moyens de sa localité.

Il fit remarquer que le concours de cette année, malgré une pluie battante depuis la veille, avait montré autant et même plus, sous certain rapport, que plusieurs des concours précédents. C'est surtout dans l'espèce borine que cette exhibition a fait voir que le comté de Kamouraska n'avait rien à envier aux comtés voisins, qu'il pourrait même leur fournir, comme il leur fournissait en effet, d'excellentes reproducteurs, qu'une forte impulsion était donnée à l'amélioration du bétail. Il dit que la cause de ce progrès était bien connue, et qu'il était juste de le reconnaître hautement—que la société d'agriculture de Kamouraska, par les encouragements qu'elle offre depuis onze ans à cette branche si importante de l'économie rurale, a puissamment contribué à amener les beaux résultats que le public avait été heureux de constater dans ce concours—que le bureau de direction avait toujours été secondé par des hommes pleins d'intelligence et d'initiative, à la Rivière-Ouelle et dans les principales paroisses du comté, comme Ste. Anne, St. Paschal, Kamouraska et St. André. Que dans cette dernière paroisse un cultivateur s'est distingué entre plusieurs: M. Hypolite Paradis, l'un des directeurs de cette société, et le plus riche propriétaire en biens fonds de sa localité; aussi méritait-il bien de partager avec M. Auguste Casgrain de la Rivière-Ouelle, le titre de grand ravisseur de prix dans nos concours de comté. On aurait tort de leur en faire un reproche, car s'ils aiment à recevoir de l'argent, ils rarent en dépenser à propos, et ce qui vaut mieux peut-être, ils n'épargnent pas les soins donnés à leurs troupeaux.

Il ajouta en finissant que la ferme du Collège de Ste. Anne avait toujours reçu de cette société les encouragements compatibles avec ses moyens, qu'il était heureux de reconnaître dans la présente circonstance qu'une bonne partie des succès obtenus à Ste. Anne sont dus à cette société.

L'Hon. M. Letellier, invité à prendre la parole, dit que le

mouvement agricole qui se manifestait dans le comté était dû à plusieurs causes. Que la principale impulsion venait de Ste. Anne de l'institution agricole d'abord et du collège ensuite. On sait, dit-il, tout ce qu'on a fait là pour l'avancement de l'agriculture. Non seulement on y cultive bien la terre et on y élève de beaux et superbes troupeaux, mais on y enseigne parfaitement la théorie de l'agriculture. L'agriculture n'est pas seulement un métier, c'est aussi un art, une science ayant ses principes, ses règles, ses enseignements. On ne cultive pas la terre, on n'améliore pas le bétail au hasard ou par une simple routine. Il faut beaucoup observer, et se rendre bien compte de ce qui se passe à chaque instant au champ, au jardin ou à l'étable. Ce qui réussit bien dans un endroit ne réussit pas dans un autre. Pourquoi? L'ignorance toujours aveugle ne peut jamais le dire. Il y a sans doute des cultivateurs illettrés qui ont des succès encourageants, mais ces succès ont toujours pour point d'appui des données que le flambeau de la science seul peut faire découvrir. Grâce à l'institution agronomique de Ste. Anne où de saines notions sont enseignées théoriquement et pratiquement, un renouvellement dans le monde agricole de notre localité se prépare peu à peu. Il dit que nos meilleures races d'animaux viennent de la ferme du Collège de Ste. Anne. Que cela est bien constaté aujourd'hui par nos concours annuels de comté.

Mais il est une autre cause encore, a-t-il ajouté, qui contribue tous les jours à amener les résultats que nous aimons à constater en ce moment. Le Collège de Ste. Anne fondé en 1829 a déjà fourni à tous les rangs de la société canadienne un grand nombre d'hommes qui, à divers titres et par divers moyens, exercent une heureuse influence sur le progrès et le perfectionnement de l'agriculture.

M. Letellier put voir qu'il était compris. Ses paroles furent accueillies avec une sympathie marquée qui se traduisit par de vifs applaudissements.

Le Président, ayant invité les Directeurs à se réunir immédiatement, l'assemblée se dispersa.

Achat d'un étalon de choix.—Le but de cet appel était pour donner suite à une résolution du bureau du 6 juillet dernier. Il avait été décidé alors que la somme de \$688 en caisse à la clôture des comptes au mois de décembre, additionnée de souscriptions de la part de plusieurs membres de la société, fut employée à acheter un bon reproducteur de l'espèce chevaline. Il s'agissait de déterminer les conditions du choix de l'animal. Tous les directeurs et quelques amis invités à l'assemblée ayant été consultés les uns après les autres, il fut décidé que le cheval devrait autant que possible unir l'agilité à la force, être capable de faire une bonne route et tirer au besoin de lourdes charges. Quelques-uns auraient voulu un peu de sang. On leur fit observer que la force requise dans un bon cheval de trait, avec la conformation et les lignes d'aplomb ne se rencontre pas dans le pur sang qui est essentiellement plus délicat, agile et plein de feu. Le pur sang ne s'allie bien à d'autres races qu'autant qu'elles ont à peu près les mêmes aptitudes. Autrement ces alliances mal assorties produisent du décousu. Avec une belle tête on aura de mauvaises jambes, un bel avant-main avec une croupe défectueuse. D'ailleurs, le pur sang, comme toute race fixe, ne communique bien toutes ses qualités qu'autant qu'il est sans mélange. Il ne suffit pas qu'un reproducteur soit beau de formes pour que ses descendants reçoivent de lui toutes ses qualités. S'il n'appartient pas à une race dont les caractères sont déjà fixés par les années et les diverses circonstances de climat et de soins qui constituent ce qu'on appelle les races, les produits seront le plus souvent très-inférieurs, surtout si on n'a pas veillé à l'appareillement. Cela explique pourquoi souvent de beaux étalons ne produisent jamais de beaux poulains qui leur ressemblent.

Souvent même les défauts de plusieurs de leurs ascendants se rencontrent dans le même poulain, à la grande surprise de l'éleveur.

Quoiqu'il en soit il fut résolu que l'étalon serait de mille à douze cents livres, et âgé de 4 à 6 ans au plus.

Il faut avouer qu'un cheval dans de telles conditions est difficile à trouver. La force et l'agilité ne vont pas facilement ensemble. Ce sont deux aptitudes qui semblent s'exclure. Le choix demande des connaissances et une grande pratique. M. le Dr. Têtu et le shérif V. Taché ont bien voulu se charger de cette tâche pleine de responsabilité. Ils doivent se rendre à l'exposition de London, Haut-Canada. Tous leurs amis et les agriculteurs du comté font des vœux pour le succès de leur voyage.

On voit que la société d'agriculture de Kamouraska n'est pas oisive. Elle marche rapidement et sûrement dans la bonne voie. Au lieu d'éparpiller, à la fois ses primes d'encouragement sur mille objets divers sans influence aucune sur le progrès général de l'agriculture, elle porte toute son attention et ses soins à l'amélioration du bétail d'après un système basé sur de saines notions de zootechnie; et au soutien d'une ferme-modèle dont l'influence se fait déjà sentir au loin.

Ferme-modèle de M. Brillon, notaire à Belœil

Nous lisons dans le *Courrier de St.-Hyacinthe* :

"Nous sommes passés ces jours derniers sur une ferme de M. Brillon, et nous y avons remarqué du blé qui nous a paru digne de mention. Ce blé qui a une hauteur de quatre pieds et demi est de l'espèce appelée *golden wheat*, croyons-nous, le grain est extrêmement fourni, et découvert; lorsqu'il est en javelle, on dirait qu'une poignée de blé a été jetée sur les tiges. Cette espèce de blé rend beaucoup. Il ne faut pas attendre qu'il soit entièrement mûr pour le couper, car on s'exposerait à en perdre; mais cela n'empêche pas que le grain soit excellent.

L'attention de M. Brillon ne se limite pas seulement du côté du grain. Cet ami de l'agriculture s'occupe aussi de l'amélioration des races d'animaux. L'année dernière, M. Brillon importa à grands frais de la ferme de M. Boyer, éleveur renommé de l'état de Pensylvanie, des cochons de la race *robin chester pig*. Il recueille aujourd'hui le prix de ses sacrifices. Nous avons vu nous-mêmes chez lui un sujet de cette race, et qui tué à 18 mois après 2 mois d'engrais a pesé 500 livres. L'exemple de M. Brillon devrait être suivi par tous les agriculteurs."

Le service de la poste

Nous serions très-heureux si le service de la poste pouvait se faire régulièrement. Plusieurs de nos abonnés se plaignent assez fréquemment qu'ils ne reçoivent pas les numéros qui leur sont expédiés ou qu'ils ne les reçoivent que fort tard. M. l'Editeur de la *Gazette des Campagnes* a même dû en juillet dernier expédier à ses abonnés d'une paroisse en bas du fleuve les mêmes numéros à deux reprises différentes. Dans d'autres localités, ce sont les mêmes plaintes, notamment dans le Saguenay. Un abonné de là s'en prend à M. l'Editeur de la *Gazette* et il lui donne une raclée qui ne saurait remédier au mal, puisque ce Monsieur n'a aucun contrôle sur le service de la poste. Il espère donc que ceux qui ont autorité veilleront à ce que ce service se fasse bien exactement, ce qui lui épargnera, entr'autres choses, l'ennui de recevoir et de lire des lettres comme celle dont nous venons de parler. Elle porte la date du 23 août dernier et est écrite dans les termes suivants :

"Monsieur, — Je vous ai déjà averti que je recevais très-régulièrement votre *"Gazette"*. Vous n'en avez tenu aucun

compte. Le dernier numéro que j'ai reçu date du 29 juillet dernier.

"Vous ne devriez pas vous mêler de publier une gazette, puisque vous n'avez pas assez d'esprit pour comprendre qu'il faut se donner la peine de servir ses abonnés plus régulièrement que cela. Je ne suis pas le seul à me plaindre. Dans mon voisinage, deux abonnés m'ont dit qu'ils avaient été obligés de vous traiter, comme je le fais aujourd'hui, pour vous ramener à un procédé plus honnête."

"Tenez-vous pour averti que, à partir du 15 décembre prochain, date de mon abonnement, je ne devrai plus avoir le malheur de recevoir votre insignifiante gazette, ni vos primes encore plus insignifiantes, malgré vos avances.

"Votre serviteur, etc."

M. l'abonné voudra bien se rappeler que les primes ont été données et expédiées *gratis*. Quand il n'y a qu'à recevoir, il n'y a pas lieu de tant se plaindre. Et puis, si les résultats qu'il a obtenus avec l'avoine de Norvège ont été insignifiants, cela ne pourrait-il pas dépendre de sa manière d'opérer?

On pourrait le soupçonner, s'il cultive comme il écrit, avec le plus grand sans-gêne.

Causes des maladies de l'espèce bovine

Les causes prédisposantes des maladies du gros bétail consistent principalement dans l'excès du travail qu'on leur impose, dans la mauvaise qualité des aliments, dans l'exposition trop prolongée à un air humide et trop chaud, ou bien à un air froid et également humide, ou encore dans l'action d'un air froid sur l'animal en sueur.

Outre ces causes, il en est d'immédiates, telles que l'infection par un virus transmettant une maladie contagieuse, telle que le charbon.

Lorsqu'un bœuf a les yeux mornes et tristes, et qu'il est dégoûté de ses aliments, c'est un signe de l'invasion de quelque maladie. Il est bon alors d'étudier l'état des divers organes de l'animal. On examine la bouche, le ventre, la poitrine, la nature des excréments, des urines, et enfin tout ce qui peut mettre sur la voie de l'affection dont l'animal est attaqué.

Lorsqu'on présume que le dégoût et la langueur viennent d'un excès de langueur qui accompagne le dégoût, provient de ce que la bête a souffert du froid ou de la grande chaleur, on peut essayer de lui donner, matin et soir, une bûrée composée de deux poignées de farine délayée dans trois pintes d'eau, et pour nourriture un picotin de son humecté, mêlé d'une poignée d'avoine, et de l'herbe pour fourrage.

On prévient très-souvent les maladies en purgeant les bœufs deux ou trois fois dans l'année, et en choisissant pour cela le temps où ils travaillent le moins. On les prépare à la purge par la diète des boissons délayantes. — HOCQUART.

Petite chronique agricole

La dernière semaine a été très-belle sous tous les rapports, soleil brillant et température agréable. A cela ajoutez l'éclat de nos soirées qu'embellit l'astre des nuits, et vous avouerez que tout le monde doit être satisfait, à moins d'être pris d'une exigence irraisonnable. Aussi on n'hésite pas à déclarer que juillet et août ne nous ont rien donné de mieux; c'est à se croire encore au beau milieu de l'été. A part les jouissances qu'elle nous procure, cette belle température a singulièrement favorisé la marche des grains vers la maturité. Sur ce point on constate partout un progrès propre à dissiper toute crainte. Et ce qui rassure davantage le cultivateur, c'est que le beau temps paraît

devoir durer.

Les travaux de la récolte se poursuivent activement. On profite du moment favorable. De cette façon les grains seront engrangés en parfait état. Ainsi, on pourra donc compter non seulement sur la quantité des produits, mais aussi sur la qualité.

A en juger par les rapports des journaux, on voit que l'abondance règne dans toutes les parties du pays. C'est vraiment une année exceptionnelle. Cependant, avant l'époque des moissons, que de murmures contre la Providence, que de méfiance de la part de quelques cultivateurs ! Il semble que telle température ne convient pas, qu'il faudrait la remplacer par une autre, que que telle pluie aurait dû retarder ou venir plutôt, et mille autres choses, en un mot on dirait qu'on se croit plus de sagesse que celui qui conserve et dirige tout. Montrons-nous donc à l'avenir plus soumis, et n'oublions pas de remercier l'Auteur de tout don, ce sera le moyen de l'engager à nous continuer ses libéralités.

— Lundi (13 septembre), l'Hon. Louis Archambault, commissaire des travaux publics, accompagné de M. J. Royal, rédacteur du *Nouveau Monde*, de G. Baby, écrivain, Dr. Leprohon, de Messires Proxost et Brassard, et d'autres personnes, est parti pour aller visiter les établissements de Mantawa, dans les townships Proxost et Brassard. Les excursionnistes doivent revenir par une autre route, par le chemin de *La Renonche*, croisons-nous. Le voyage ne devra pas durer moins de 15 jours, vu que les messieurs devront faire à pied le trajet entre Mantawa et les établissements de l'Hon. Édouard Masson. On nous apprend que le Dr. Lavallée, député à la chambre locale, devait rejoindre les braves voyageurs à St. Jean de Matha. — *Gazette de Joliette*.

— L'exposition agricole de la Société d'agriculture du Comté de Temiscouata aura lieu à la Rivière-du-Loup, le 6 octobre prochain. Celle de la société d'agriculture du comté de l'Islet se tiendra à St. Jean Port-Joli, le 7 octobre prochain.

Société de Colonisation du Comté de Kamouraska

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que grâce à l'initiative de MM. les Curés du Comté de Kamouraska, au concours de l'Hon. M. Chapais et de Chs. Roy, écrivain, M. P. P., qui ont généreusement contribué à la liste de souscription, il y aura une assemblée à St. Alexandre, mardi, le 28 septembre prochain, à 11 heures A. M., dans le but de procéder à l'élection des directeurs de cette nouvelle société. Tous les amis de la colonisation sont invités à y assister.

RECETTES AGRICOLES

Muguet des agneaux

On donne ce nom à une sorte d'aphte ou de chancre qui vient dans la bouche des jeunes agneaux, et qui les gêne, au point de les empêcher de téter, et les expose à mourir de faim. La cause de la production de ces aphtes est inconnue.

Le remède indiqué par M. Tessier, consiste dans la cautérisation de la bouche et des lèvres de l'agneau, au moyen d'un mélange de sel, de vinaigre et de poivre, appliqué avec un pinceau. Il produit ordinairement la guérison mais il faut nourrir jusqu'à ce que les jeunes agneaux avec du lait.

Onguent pour la gale des moutons

Prenez : une livre de suif de mouton et un quarteron d'essence de térébenthine. Faites fondre le suif, retirez du feu et mêlez-y l'essence de térébenthine. En hiver on remplacera le suif par du saindoux. Cet onguent indiqué par Daubenton, coûte peu et ne produit aucun mauvais effet sur la laine du mouton. On peut le rendre plus actif en augmentant la dose de térébenthine.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

LXI

Comment le mariage de la reine de Bohême fut interrompu d'une façon bien inattendue

(Suite.)

C'était un cri qui semblait venir des profondeurs de la terre, un cri tel que doivent en jeter les morts lorsqu'ils s'éveillent dans leurs tombeaux. Puis, tout à coup, une colonne de feu rouge s'éleva de derrière l'autel et se répandit lentement jusqu'à l'extrémité de la chapelle, enveloppant dans un nuage rose tous les objets et tous les assistants. Et, tandis que les chevaliers et les seigneurs, les dames et les guerriers contemplaient silencieusement et avec étonnement ce merveilleux spectacle, une femme apparut soudain au milieu de cette splendeur transparente.

Malgré le nuage qui l'entourait, il était aisé de reconnaître que sa figure était pâle comme celle d'un cadavre ; et d'ailleurs, ses vêtements faisaient l'effet d'un linceul.

Les dames se mirent à crier, s'affaissèrent par terre, ou, dans leur frayeur, se jetèrent dans les bras les unes des autres ; les seigneurs et les chevaliers portèrent la main à leur épée, mais sans oser la tirer du fourreau. Elisabeth s'évanouit, et le baron de Rotenberg, qui s'était précipité en avant, se mit soudain à trembler, comme s'il eût été saisi d'une convulsion.

— N'allez pas plus loin dans l'accomplissement de ce mariage, je le défends ! cria l'apparition, du milieu du nuage qui continuait à monter autour de l'autel. Le Ciel le condamne ! ajouta-t-elle d'une voix douce et musicale, quoique impérieuse.

Alors une exclamation d'horreur s'échappa des lèvres du baron de Rotenberg ; et, tombant à genoux, il entendit les bras, en criant avec un accent d'angoisse : — Ermenonda ! c'est toi ! c'est toi !

Et puis, cédant au flot des souvenirs qui inonda son cerveau, il tomba lourdement, la figure sur le pave, et privé de connaissance.

La scène qui suivit fut effrayante de confusion ; car tandis que l'apparition s'élevait peu à peu dans l'obscurité, les assistants, tout à l'heure si attentifs à la cérémonie du mariage, se précipitèrent pêle-mêle vers les portes, les dames criant, se battant à qui passerait avant l'autre, et oubliant complètement la reine qu'elles avaient laissée évanouie, et les seigneurs fuyant avec une égale ardeur, sans songer à d'autres qu'à eux-mêmes. Des dames furent renversées et foulées aux pieds, et ce fut littéralement un sauvé-qui-peut général.

Enfin, il ne resta à peu près plus personne dans la chapelle, de toute cette société brillante qui l'encombrait quelques minutes auparavant ; mais la jeune reine, gisant immobile à une place, et le baron de Rotenberg évanoui à une autre. Cyprien lui-même, ordinairement si brave, si inaccessible aux alarmes superstitieuses, avait fui ; car lui aussi, comme Rodolphe et beaucoup d'autres qui connaissaient le nom de baptême de la baronne de Rotenberg, croyaient que c'était à son esprit que le baron avait adressé ces paroles d'angoisse et de frayeur.

Mais un homme à l'air vénérable, un vieillard, portant l'habit des serviteurs du château, sortit de derrière l'autel, et s'approchant de la reine, la souleva avec respect.

Ce vieillard, c'était Hubert, l'intendant.

A peine eut-il prit sa malheureuse souveraine dans ses bras, qu'il poussa un cri si perçant qu'il rappela à la vie le baron de Rotenberg.

Ce dernier, revenant à lui soudainement, bondit sur ses pieds ; et, quand le souvenir de ce qui s'était passé lui revint à l'esprit, il jeta, autour de lui, un regard effrayé, comme s'il eût craint de revoir l'apparition qui avait, un instant, paralysé tout son être.

Mais toutes traces de ce phénomène avaient disparu ; la chapelle était toujours éclairée par ses milliers de cierges, et il ne restait qu'une odeur sulfureuse pour convaincre le baron qu'il n'avait pas été le jouet d'un songe.

A une petite distance de lui, il reconnut un vieillard, agenouillé sur le tapis de velours, et penché sur une jeune femme, vêtue

d'une robe blanche. C'était la reine, la fiancée de son fils, pâle comme le marbre, et Hubert, en proie à une véritable affliction.

— Mon ami, dit le baron d'une voix tremblante et en se traînant vers lui, mon ami, dis-moi, ne me tiens pas en suspens. Qu'est-ce qui est arrivé à la reine ?

— Elle est morte, monseigneur — hélas ! elle est morte ! répondit Hubert.

— Morte ! non ! ne dis pas cela, s'écria le comte, qui n'avait plus rien de son orgueil ni de sa fière assurance.

— Oui, elle est morte, monseigneur ! répliqua solennellement le vieillard. Puis, retirant doucement son bras de dessous la tête de la malheureuse Elisabeth, et se redressant sur ses pieds, il continua d'une voix profonde et accentuée : — C'en est fait de la royauté de la Bohême ! la jeune reine dort de ce sommeil dont elle ne s'éveillera que sur l'ordre de Dieu. Les larmes ne couleront plus ses joues. Le rêve de ceux qui voulaient faire revivre la royauté est fini, et il ne reste plus qu'à écrire l'épithète de cette jeune souveraine qui a porté trois jours sa couronne !

Quand on fut dans le château que la reine était morte, et que la cause royale, qui était aussi celle de l'aristocratie, était ruinée par cette soudaine catastrophe, tout le monde fut en proie à la consternation. Ce ne fut plus qu'alarme et confusion dans la forteresse.

Et comme si rien ne devait manquer pour rendre ses sentiments plus poignants, un courier arriva deux jours après, apportant la nouvelle que Zitzka avait déjà quitté Prague à la tête d'une armée nombreuse, et qu'ils avançaient à marches forcées vers le sud.

LXII

Le commencement du siège du château de Rotenberg.

— Henri de Brabant.

Le quatrième jour après les incidents arrivés dans la chapelle, la sentinelle placée sur l'une des tours du château signala l'approche d'une troupe nombreuse de cavaliers ; et aussitôt un coup de canon tiré sur les remparts annonça à la garnison et aux habitants de la forteresse l'arrivée des Taborites.

Vers midi, en effet, l'avant-garde et les troupes légères de Zitzka apparurent sur les hauteurs environnantes ; et, prenant position à trois quarts de mille de l'aile gauche du château, cette division planta ses tentes blanches sur une éminence protégée par la forêt ; déploya ses bannières au milieu des arbres, et se mit immédiatement à dresser des batteries.

Mais le principal corps d'armée de Zitzka n'arriva que le soir, pour se déployer autour de la forteresse, comme une masse immense de vagues vivantes. A la tête d'une troupe de cavaliers montés sur des chevaux superbes, galopait Zitzka, le capitaine général des Taborites et gouverneur de Bohême. Son visage, quoique défiguré par la perte d'un œil, était beau d'animation ; et, en entendant les chants qui de tous côtés frappaient ses oreilles, il sembla prendre des proportions surhumaines. D'ailleurs, à la façon régulière dont manœuvrait son armée, à la promptitude avec laquelle s'exécutaient ses ordres, à la discipline qui régnait partout, on reconnaissait un capitaine habile et consommé.

Les tours, les remparts et les fenêtres du château de Rotenberg étaient encombrés de personnes curieuses de voir les Taborites défilé par la grande route pour aller prendre les positions que Zitzka avait assignées à chaque corps. Rodolphe et ses jeunes amis voulaient faire une sortie et profiter du moment où l'ennemi marchait par petites divisions pour l'attaquer ; mais le baron de Rotenberg, dont l'œil plus exercé vit combien il faudrait peu de temps à Zitzka pour former sa ligne de bataille, s'opposa au projet de son fils, tout en le félicitant et en encourageant son ardeur.

Le baron de Rotenberg avait résolu de se tenir sur la défensive, du moins pour le moment ; c'est donc aux Taborites que revint l'honneur de prendre l'initiative. La lutte s'engagea avec une ardeur égale de part et d'autre, et se continua longtemps avec des chances diverses. Notre intention n'est point d'en suivre les péripéties dont l'histoire nous a conservé d'ailleurs la récite. Les assiégés rivalisèrent avec les assiégeants de courage et de bravoure. Mais un jour Zitzka apprit d'un prisonnier la position exacte du magasin où la garnison tenait en réserve le blé et en un mot toutes ses provisions.

Tout ses efforts, à partir de ce moment, se tournèrent de ce côté. Il choisit deux cents de ses meilleurs guerriers, et, une nuit, profitant de l'obscurité, il traversa avec eux le fossé à la nage, et, au moyen de cordes, ils se hissèrent sur ces murailles que jusqu'alors ils avaient en vain tenté d'escalader par force. Les sentinelles ne tardèrent point à donner l'alarme ; mais, sans se laisser effrayer, Zitzka et ses deux cents hommes sautèrent dans la place, traversèrent la cour, culbutèrent ceux qui osèrent leur barrer le passage, et arrivèrent jusqu'au magasin à blé. La porte fut enfoncée en une minute, et ils lancèrent dans l'intérieur des torches et des brandons enflammés. Les Taborites voulurent alors retourner sur leurs pas, après avoir ainsi mis leur projet à exécution ; mais ce ne fut pas chose facile. En voyant le petit nombre de leurs ennemis les assiégés avaient repris courage ; et, en découvrant que Zitzka était à la tête de cette poignée d'hommes, ils se battaient en disant qu'il ne leur échapperait pas.

Mais soudain une large colonne de fumée s'élança dans l'espace, et presque aussitôt des flammes gigantesques éclairèrent la scène du combat. Les assiégés poussèrent un rugissement d'alarme en reconnaissant que c'était leur magasin à provisions qui était en feu. Zitzka et les siens profitèrent de ce moment de confusion pour se frayer un chemin par la force.

Enfin, après une longue lutte, ils gagnèrent le rempart, se jetèrent dans le fossé qu'ils traversèrent pour la plupart à la nage, en s'aïdant des cordes qu'ils avaient eu soin de tendre d'un bord à l'autre. Zitzka avait perdu cinquante de ses hommes, il avait réussi. Ses calculs, effectivement, étaient justes ; car au bout de quelques jours l'horrible famine régna parmi la garnison.

L'on se rappelle que nous avons laissé le chevalier Henri de Brabant étendu sans connaissance sur le plancher de la tour de Manfred. Ce fut dans cette humble chambre qu'un jour il reprit conscience.

Son premier mouvement, en se voyant couché sur ce même lit où avait reposé Satanais, fut de samer à terre et de chercher quelqu'un qui lui expliquât ce qu'il y avait de réel et d'imaginaire dans les pensées qui assiégaient son cerveau. Mais ses efforts furent vains, et sa tête retomba malgré lui sur l'oreiller. Alors l'idée lui vint qu'il avait été malade, très-malade ; il se rappela la découverte de l'identité de Satanais, et d'Étina, mais à partir de ce moment, il ne se souvenait plus de rien.

Il ouvrit de nouveau les yeux et les promena autour de lui ; soudain la porte s'ouvrit doucement, une main blanche écarta la draperie, et une gracieuse figure de jeune fille parut dans la cellule.

Celle-ci, laissa échapper une exclamation de surprise et de joie quand ses regards rencontrèrent ceux du chevalier, car ce dernier n'avait plus cet air hagard qui donne le délire. Il était éxécuté, au contraire, que Henri la reconnaissait ; aussi, toute rougissante et baissant la tête, la jeune fille se disposa-t-elle à sortir brusquement.

Le chevalier recouvra alors la faculté de parler, et il murmura d'une voix suppliante : — Blanche, Blanche, ne m'abandonnez pas !

Ces mots allèrent au cœur de la jeune fille, qu'ils inondèrent d'une sensation délicieuse. Elle chancela et s'appuya contre la muraille ; ses joues pâlirent et devinrent blanches et satinées comme la camélia, car elle se rappela que Henri de Brabant aimait une autre femme, qu'il aimait cet être mystérieux dont elle connaissait maintenant le double caractère.

— Pourquoi voulez-vous me quitter ? demanda le chevalier d'une voix douce et agitée par l'émotion.

— Si je me disposais à sortir, dit Blanche, c'était seulement pour prier Bernard de venir recevoir les ordres de Votre Excellence, et vous donner les explications que vous désirez sans doute avoir.

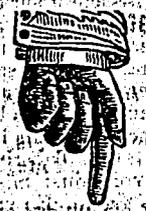
— Mais des explications, ne pourriez-vous pas me les donner vous-même ? demanda Henri d'un ton auquel la jeune fille ne put résister. Quelque chose me l'ait fait ; et ne me permettez-vous pas de vous exprimer mes remerciements et ma gratitude.

(A continuer.)

ABONNÉS

PATATES !!

PRIMES !!



MM. les abonnés à la *Gazette des Campagnes*, qui paieront leur abonnement d'ici à un mois, comme tous ceux qui ont déjà payé leur abonnement jusqu'à la date d'avril 1870, auront droit au tirage au sort (loterie) d'une certaine quantité de minots d'avoine de Norvège par lot d'un quart de minot (telle quantité d'avoine sera fixée suivant le nombre d'abonnés qui auront alors payé). Il y aura aussi plusieurs minots de patates connues sous le nom de *Early Rose*. Deux minots de ces patates achetées le printemps dernier aux Etats-Unis, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, ont coûté vingt-quatre piastres en argent canadien.

Le tirage se fera sous la direction de MM. les Officiers de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska.

Le Numéro du tirage devra correspondre au numéro placé sur le reçu de chaque abonné payant.

Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance, auront également droit au tirage.

On peut s'abonner à dater du 1er avril et 1er juillet dernier, ou du 1er octobre prochain.

Nous ne pouvons adopter le système de primes, tel que l'année dernière, car malgré toutes les précautions prises de notre part, un grand nombre de primes ont été écartées. Quoique nous ayons répondu à plus de 250 réclames, un grand nombre d'abonnés se sont plaint de n'avoir pas reçu leur prime, même après un deuxième envoi.

FIRMIN H. PROULX, Ed. G. des C.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|-------------------|---------------------|
| Anctil, Norbert | Aubut, Nicolas |
| Caron, Louis | Caron, Gonzague |
| Dubé, Alexandre | Dubé, Claire |
| Dumont, Henr. (2) | Gûérette, Alexandre |
| Gagnon, Pierre | Gagnon, Joseph |
| Grondin, Bruno | Hudon, Jean |
| Lagacé, Louis | Lizotte, Baptiste |
| Ouellet, Joseph | Potvin, Xavier (2) |
| Pelletier, Elmire | Pelletier, Sifroy |
| Pelletier, Joseph | Rouleau, Eloï |
| Ricard, Joseph | Soucy, Vilmer |
| Thiboutot, Lucie | |

24 septembre 1869. J. DIONNE, M. P.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent **AVIS PUBLIC** qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des soumissions pour cinq autres Sections de la ligne.

LE CONTRAT No. 8, sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 5 à Rimouski jusqu'à un point près de la Rivière Métis formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 9, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étendra à partir de l'extrémité Est du Contrat No. 6 vers la Ville de Bathurst, formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 10, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra à partir du centre du Chemin de l'Isle Chaplin, près de la Cour, à Newcastle, courant vers Bathurst et formant environ 20 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 11, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra depuis l'extrémité Est du chemin de fer "Eastern Extension" jusqu'à l'extrémité Ouest de la section No. 4, (y compris le pont sur la Rivière Missiquash, excepté la culée du côté ouest) formant environ 3 milles de longueur.

LE CONTRAT No. 12, sera dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étendra à l'extrémité Est du Contrat No. 7, au Lac Folly jusqu'à une jonction avec le Chemin de Fer actuellement existant à Truro, formant environ 24 milles de longueur.

Les Contrats Nos. 8, 9 et 10 devront être complètement parachevés avant le 1er Juillet 1871.

Le Contrat No. 11 devra être complètement parachevé le 1er Juillet 1870.

Cette partie du Contrat No. 12, à l'Est de la Rivière Folly, jusqu'à Truro devra être parachevée et prête pour la pose de la voie, le 1er jour d'Octobre 1870; de la Rivière Folly à un point vis-à-vis les Forges de Londonderry (Londonderry Iron Works) le 1er Janvier, 1871, et le reste du Contrat le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils avec le devis et les conditions du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires, à Ottawa, Rimouski, Dalhousie, St. Jean, Halifax, Toronto et Québec, le et après le 13 Septembre prochain, et des soumissions scellées adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M. le 18 Octobre 1869.

Des cautions pour l'exécution du Contrat devront signer la soumission.

A. WALSH,
ES. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McELAN,
Commissaires,
Bureau des Commissaires,
Ottawa, 3 Août 1869.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
Division Rivière-du-Loup

Tous les jours, Train Mixte

STATIONS	Mille		Aller Jundi Samedi	Retour Lundi Mardi
	Aller	Retour		
Pointe-Lévi	9-00	8-65	12-30	4-00
Hudlow				
Chaudière Curve	9-23	8-30	1-05	3-25
St. Jean Chrysost	9-33	8-20	1-25	3-15
St. Henri	9-45	8-05	1-45	3-05
St. Charles	10-10	7-45	2-20	2-25
St. Michel	10-25	7-30	2-43	2-00
St. Valier	10-35	7-20	3-00	1-45
St. François	10-48	7-07	3-20	1-25
St. Pierre	10-55	6-58	3-35	1-10
St. Thomas	11-16	6-45	3-55	12-50
Cap St. Ignace	11-35	6-25	4-20	12-25
L'Anse à Giles	11-43	6-16	4-30	12-10
L'Isle	11-55	6-05	4-45	11-55
Trois-Saumons	12-10	5-50	5-00	11-38
St. Jean Port-Joli	12-17	5-43	6-10	11-20
Elgin Road	12-30	5-30	6-30	11-00
St. Roch	12-40	5-20	6-45	10-40
St. Anne	12-50	5-10	6-05	10-25
Rivière-Ouellet	1-10	4-50	6-40	9-55
St. Denis	1-27	4-35	7-05	9-30
St. Paschal	1-40	4-22	7-25	9-05
St. André	1-55	4-10	7-55	8-45
St. Alexandre	2-10	3-52	8-25	8-20
Lake Road	2-18	3-43	8-35	8-05
Riv-du-Loup	2-25	3-35	8-55	7-50
	2-43	3-20	9-20	7-25
	3-00	3-20	9-45	7-00

AVIS

LES personnes qui désirent se procurer à un prix minime la Machine brevetée pour égrainer le *Blé d'Inde*, inventée par J. B. PARANT, voudront bien s'adresser à MM. HARDY & LORTIE, Rue (Sous-le-Fort), Basse-Ville, seuls dépositaires et Agents à Québec.

9 septembre 1869.

J. B. C. HEBERT

NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son étude, en la maison ci-dessus occupée par le Notaire Ant. A. Parant au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

7 mai 1869. J. B. C. HEBERT, Notaire.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX

G. AMYOT, AVOCAT

tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauport.